

RÈGLEMENT
« LE GRAND JEU LES 125 JOURS »
3 AU 16 OCTOBRE 2018

ARTICLE 1- ORGANISATION

La société AUCHAN RETAIL SERVICES, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000€, dont le siège social est situé au 200 rue de la recherche, 59650 Villeneuve d'Ascq, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 831 888 318 (Ci-après la « Société Organisatrice »), organise un jeu avec obligation d'achat «Le Grand Jeu 125 jours » (Ci-après le « Jeu ») du 3 au 16 Octobre 2018 inclus pendant les heures d'ouvertures des magasins AUCHAN participants listés en Annexe 1 (Ci-après le ou les « Magasin(s) »). Jeu sans obligation d'achat sur le site internet https://jeu.auchan.fr/grand_jeu_125jours . (Ci-après "le Jeu").

ARTICLE 2- QUI PEUT PARTICIPER ?

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure n'étant pas en incapacité juridique, et remplissant les conditions suivantes:

- être résidant en France métropolitaine, Corse comprise ;
- et/ou être résidant en Belgique ;

(les « Participant(s) »),

A l'exception des membres du personnel de la Société Organisatrice ayant participé directement à l'organisation, à la conception, à la réalisation, à la mise en œuvre, à la promotion et à l'animation ou à la gestion du Jeu et les membres de leur famille en ligne directe.

ARTICLE 3- PRINCIPE ET MODALITES DU JEU

3.1 Modalités de participation dans les Magasins Participants :

Pour participer au Jeu, il suffit :

- de se rendre en magasin entre le 3 et le 16 Octobre 2018 inclus dans les Auchan hypermarché, Auchan Drive, Auchan Supermarché et MyAuchan participants (voir liste en annexe).
- d'effectuer un **achat de dix (10) euros (€) ou plus.**
- D'insérer le(s) jeton(s) obtenu(s) lors du passage en caisse dans l'une des bornes prévues à cet effet.

Pendant toute la durée du Jeu, les participants porteur d'une **carte de fidélité Auchan**, pourront obtenir **un (1) jeton supplémentaire** sur présentation de leur carte lors de leur passage en caisse.

3.2 Modalités de participation sur "le Site" https://jeu.auchan.fr/grand_jeu_125jours

Pour participer il suffit :

- De se connecter sur le Site ;
- De compléter le formulaire de participation avec ses coordonnées (nom et prénom), son email et sa date de naissance pour accéder à la page de jeu et au formulaire de fin de jeu.
- De cliquer sur "je lance le jeu" pour participer à la première étape du Jeu et faire tourner le jackpot.

- De remplir le second formulaire pour finaliser l'inscription et participer au tirage au sort

Les participations sur le Site sont limitées à une par jour et par personne (même nom, même prénom et même date de naissance ou même adresse e-mail) pendant toute la durée du Jeu.

Toute participation par courrier, par téléphone, par email ou par télécopie est exclue. De même que toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte

ARTICLE 4- DOTATIONS

Les dotations du Jeu sont les suivantes :

Pour les participations dans les Hypermarchés participants :

- Un (1) RENAULT GRAND SCENIC Life Energy TCE 115 d'une valeur commerciale unitaire de vingt cinq mille six cent euros TTC (25600€ TTC)
- Cent trente-six (136) coffrets Smartbox Émotions en famille d'une valeur commerciale unitaire de soixante-dix neuf euros et quatre vingt dix centimes (79,90€).
- Cent trente-six (136) smartphone Samsung Galaxy S9 d'une valeur commerciale unitaire de huit cent cinquante neuf euros et quatre-vingt dix centimes (859,90€)
- Cent trente-six (136) trottinettes électriques d'une valeur commerciale unitaire de trois cent soixante dix neuf euros (379€)
- Six cent quatre-vingt (680) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de vingt euros (20€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Six cent quatre-vingt (680) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de trente euros (30€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Quarante-sept mille six cent (47 600) Guides Les Explorateurs de Noël Disney d'une valeur commerciale unitaire de trois euros quatre-vingt dix neuf centimes (3,99€).
- Deux cent vingt-cinq mille (225 000) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de trois euros (3€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.
- Cinq cent vingt-cinq mille (525 000) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de un euro (1€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.

Pour les participations dans les Drive participants :

- Un (1) RENAULT GRAND SCENIC Life Energy TCE 115 d'une valeur commerciale unitaire de vingt cinq mille six cent euros TTC (25600€ TTC)
- Cent trois (103) coffrets Smartbox Émotions en famille d'une valeur commerciale unitaire de soixante-dix neuf euros et quatre vingt dix centimes (79,90€).
- Deux cent six (206) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de vingt euros (20€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Deux cent six (206) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de trente euros (30€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Dix-sept mille cent (17 100) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de trois euros (3€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.
- Trente-neuf mille neuf cent (39 900) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de un euro (1€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.

Pour les participations dans les Supers participants :

- Un (1) RENAULT GRAND SCENIC Life Energy TCE 115 d'une valeur commerciale unitaire de vingt cinq mille six cent euros TTC (25600€ TTC)
- Deux cent cinquante huit (258) coffrets Smartbox Émotions en famille d'une valeur commerciale unitaire de soixante-dix neuf euros et quatre vingt dix centimes (79,90€).
- Cinq cent seize (516) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de vingt euros (20€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Cinq cent seize (516) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de trente euros (30€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Vingt-cinq mille huit cent (25 800) Guides Les Explorateurs de Noël Disney d'une valeur commerciale unitaire de trois euros quatre vingt dix neuf centimes (3,99€).
- Cinquante sept mille (57 000) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de trois euros (3€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.
- Cent trente-trois mille (133 000) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de un euro (1€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.

Pour les participations dans les MyAuchan participants :

- Un (1) RENAULT GRAND SCENIC Life Energy TCE 115 d'une valeur commerciale unitaire de vingt cinq mille six cent euros TTC (25600€ TTC)
- Douze (12) coffrets Smartbox Émotions en famille d'une valeur commercial unitaire de soixante-dix neuf euros et quatre vingt dix centimes (79,90€).
- Douze (12) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de vingt euros (20€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valables dans les MyAuchan)
- Douze (12) cartes cadeaux Auchan d'une valeur commerciale unitaire de trente euros (30€) valables dans les Auchan hypermarché, Auchan supermarché et Drive (non valable dans les MyAuchan)
- Neuf cent (900) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de trois euros (3€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.
- Deux mille cent (2100) bons d'achat d'une valeur unitaire commerciale de un euro (1€) valables du 3 au 30 Octobre 2018.

Pour les participations sur le site:

- Un (1) RENAULT GRAND SCENIC Life Energy TCE 115 d'une valeur commerciale unitaire de vingt cinq mille six cent euros TTC (25600€ TTC)
- Dix (10) bons voyage Auchan Voyages d'une valeur unitaire commerciale de mille euros (1000€)
- Vingt cinq (25) coffrets Smartbox Émotions en famille d'une valeur commercial unitaire de soixante-dix neuf euros et quatre vingt dix centimes (79,90€).
- Un (1) smartphone Samsung Galaxy S9 d'une valeur commerciale unitaire de huit cent cinquante neuf euros et quatre-vingt dix centimes (859,90€)
- Une (1) trottinette électrique d'une valeur commerciale unitaire de trois cent soixante dix neuf euros (379€)
- Dix (10) bons d'achat de cinquante (50) euros valables du 3 au 30 octobre 2018 uniquement sur le site Auchan.fr, non valable en magasin, hors Marketplace (c'est à dire articles non vendus en magasin), hors Auchan traiteur et Auchan frais, hors billetterie, photo et magazine, cartes cadeaux, hors jeux vidéo et high-tech, non cumulable avec un autre bon de réduction. Code promo à saisir dans le panier.

ARTICLE 5- DESIGNATION DES GAGNANTS

5.1 Désignation des gagnants du jeu en Magasins

Le Jeu repose sur des instants gagnants.

Les instants gagnants correspondent à une sélection aléatoire de gagnants, basée sur une fréquence du nombre de participants. Les participants devront insérer un jeton dans l'une des bornes électroniques prévues à cet effet dans les Magasins Participants et lancer le Jeu sur les écrans. Si la participation correspond à un instant gagnant alors le participant sera désigné gagnant et recevra alors un bon indiquant la nature de la dotation gagnée.

5.2 Désignation des gagnants du jeu sur le site Auchan.fr

Le Jeu repose sur des instants gagnants pour les dotations suivantes : 1 trottinette électrique, 1 Samsung Galaxy S9, 25 Coffrets Smartbox Émotions en familles, 10 bons voyage AuchanVoyages de 1000€ et 10 bons d'achat de 50€.

Les instants gagnants correspondent à une sélection aléatoire de gagnants, basée sur une fréquence du nombre de participants. Si la participation correspond à un instant gagnant alors le participant recevra un email de confirmation incluant les modalités de remise de sa dotation.

Pour la dotation : 1 RENAULT GRAND SCENIC , un tirage au sort sera effectué le 23 Octobre 2018 sur l'ensemble des participations sur le site, le gagnant recevra un email de confirmation incluant les modalités de remise de sa dotation.

ARTICLE 6 - REMISE DE LA DOTATION

6.1 Pour les gagnants dont la participation aura été enregistrée dans l'un des Magasins Participants:

En cas de gain, la borne imprime un ticket gagnant reprenant la nature de la dotation. Les gagnants devront se rendre à l'accueil du magasin ou du drive afin de recevoir leur dotation contre la signature d'une " Attestation de remise de lot", excepté pour la dotation RENAULT GRAND SCENIC.

Pour la dotation RENAULT GRAND SCENIC, le client se rendra à l'accueil du magasin ou du drive pour remplir un récépissé de gain.

Les gagnants des RENAULT GRAND SCENIC seront ensuite contactés dans les deux (2) mois après la fin du Jeu pour venir récupérer leur véhicule dans le magasin où ils ont été désignés gagnant.

Le prénom et l'initial des noms des gagnants pourront être affichés en Magasin.

6.2 Pour les gagnants dont la participation aura été enregistrée sur le site :

Les gagnants recevront un email de confirmation, les lots seront directement expédiés à leur domicile sous un délai de deux (2) mois à compter de la fin du Jeu.

Les lots ne pourront être versés en espèces, ne donner lieu à aucun échange ou remboursement, ni à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

Certaines dotations portent sur des prestations dont le détail figure dans le présent règlement; si le gagnant souhaitait des prestations supplémentaires non comprises dans la dotation, celles-ci seraient alors à sa charge personnelle exclusive.

Tout gagnant qui ne réclamerait pas son lot avant le 16 janvier 2018 se verrait alors dans l'impossibilité de le réclamer et de le recevoir, celui-ci serait alors redistribué, utilisé pour un prochain jeu de l'enseigne ou remis à une œuvre de bienfaisance.

ARTICLE 7- RESPONSABILITE

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou de tout évènement extérieur à sa volonté, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, à le proroger, à le reporter ou à en modifier les conditions.

En cas de force majeure, des additifs ou des modifications au présent règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du Jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée de ce fait.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas d'erreur ou de non-distribution d'un avis de remise de dotation ou en cas de mauvaise transmission ou de retard de retrait de la dotation lorsque ces évènements sont dus au fait ou à la faute d'un tiers) ou du Participant lui-même, notamment, en cas de saisie incorrecte de ses coordonnées personnelles. La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de destruction des informations fournies par les Participants pour une raison imputable à un tiers ou au Participant lui-même.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement téléphoniques contre toute atteinte. La connexion de toute personne au Site et la participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeux, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du jeu et ses gagnants. La société organisatrice se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure du Jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout lot.

Toute fraude et/ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du Jeu de son auteur, la Société Organisatrice se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

ARTICLE 8- DONNEES PERSONNELLES

Pour la prise en compte de la participation au Jeu, détermination des gagnants et attribution de la dotation, les Participants doivent obligatoirement fournir certaines informations et données personnelles les concernant (notamment Nom, Prénom, Code postal, Ville,

Téléphone Fixe/mobile, adresse postal, courriel). Le cas échéant, et avec leur accord, les Participants pourront recevoir des informations et des sollicitations commerciales des sociétés à marque Auchan et/ou de partenaires tiers selon l'option que les Participants auront choisie.

Ces données peuvent être traitées de manière automatisée dans un fichier informatique. Dans le cadre de leur traitement, les données des Participants pourront être transmises à des sous-traitants situés hors de l'Union Européenne conformément aux réglementations et aux recommandations de la Commission Européenne et ce, sous la responsabilité des sociétés d'Auchan Retail France, responsable de traitement.

Le destinataire des données pourra être toute société d'Auchan Retail France et ses sous-traitants ainsi que, le cas échéant, ses Partenaires (et ce, avec l'accord exprès des Participants qui ont coché la case "j'accepte de recevoir des informations/newsletter partenaires » ou toute autre case comportant une formule analogue).

Les données seront conservées pendant toute la durée du Jeu et dans un délai maximum de trois (3) mois à l'issue de la remise de la dotation au gagnant, étant entendu que la publication sur un réseau social, quel qu'il soit, ne sera pas supprimé à l'issue de ces trois mois (et demeurera publiée de manière publique) sauf demande expresse de suppression émise par le Participant.

Les Participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel dans le cas où les Participants ne pourraient plus exercer les droits précités.

Pour l'exercer, les Participants peuvent envoyer, en joignant un justificatif d'identité, un e-mail à l'adresse dpo@auchan.fr ou un courrier à l'adresse ci-dessous :

Service Client Auchan Retail France
AUCHAN - « Jeu 125 jours »
200, rue de la recherche
59 650 Villeneuve d'Ascq
en indiquant son nom, prénom, e-mail et adresse.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du Participant ainsi que l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de deux (2) mois suivant la réception de la demande.

Les Participants peuvent aussi consulter notre Politique de gestion des données.

Les Participants peuvent également s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Compte tenu du fonctionnement des réseaux sociaux (système de partage et de republication) le Participant est informé que la suppression ne pourra être réalisée que sur la publication officielle effectuée directement par l'une des sociétés d'Auchan Retail.

Par ailleurs, toute demande de suppression de données personnelles obligatoires pour tenir compte de la participation au Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

ARTICLE 9- PROPRIETE INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu sont strictement interdites. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques ou noms de produits déposés par leurs propriétaires respectifs.

ARTICLE 10- AFFICHAGE DU REGLEMENT ET DEPOT DU REGLEMENT

Le règlement pourra être consulté gratuitement à l'accueil des Magasins du 3 au 16 Octobre 2018.

Le règlement complet est déposé et sera également consultable auprès de l'étude :

SCP WATERLOT – DARRAS - VANVEUREN

Huissiers de Justice Associés,
36 rue de l'Hôpital Militaire
59044 LILLE Cedex.

Il est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, sur simple demande auprès de la Société Organisatrice. Elle s'engage à rembourser le timbre au tarif lent en vigueur de la demande de communication du règlement en écrivant à Société Organisatrice.

ARTICLE 11- ACCEPTATION DU REGLEMENT – LITIGES

La participation au Jeu implique, pour tout Participant, l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect de celui-ci entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de la dotation.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au présent Jeu devront être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante (au plus tard 30 (trente) jours après la date d'expiration du Jeu) :

Service Clients Auchan Retail France

« Jeu 125 jours »
AUCHAN FRANCE
200, rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

ARTICLE 12- DROIT APPLICABLE, JURIDICTION COMPETENTE

Le présent règlement de Jeu est soumis au droit français.

Si tout ou partie de ces conditions de participation est déclarée invalide ou inapplicable par une juridiction ou autorité compétente, les autres dispositions continueront de s'appliquer.

Tout différend né à l'occasion de ce Jeu fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

Tout litige pour lequel les parties ne parviendraient pas à un accord amiable sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 25/09/18,

ANNEXE 1 : Magasins participants

LISTE MAGASINS HYPERMARCHÉ

2	RONCQ
3	ENGLOS
4	LEERS
5	BOULOGNE ST MARTIN
6	PETITE FORET
7	NOYELLES GODAULT
8	LE HAVRE
9	FONTENAY S/BOIS
10	LOUVROIL
11	GRANDE SYNTHE
12	ST JEAN de RUELLE
13	LA SEYNE SUR MER
14	AVIGNON LE PONTET
15	BEZIERS
16	PLAISIR
17	MANTES
18	ST GENIS
19	OLIVET
20	PERPIGNAN
21	STRASBOURG
22	MELUN SENART
23	VILLENEUVE 2
24	MARTIGUES
25	NICE
26	CAMBRAI
27	AUBAGNE
28	VALENCIENNES
29	BORDEAUX MERIADECK
30	BORDEAUX LE LAC
31	LA DEFENSE
32	LYON ST PRIEST
33	EPINAY
34	BRETIGNY
35	ST NAZAIRE

36	LE MANS
37	ANNECY
38	PERIGUEUX
39	ILLKIRCH
41	CALUIRE
42	VILLEBON
43	BETHUNE
44	LA COURONNE
45	VILLARS
46	DARDILLY
47	SCHWEIGHOUSE
48	VELIZY
49	CERGY
50	ST HERBLAIN
51	DIEPPE
52	ST ETIENNE CENTRE 2
53	ST SEBASTIEN
54	BAGNOLET
55	CHERBOURG
56	SEMECOURT
57	AVIGNON
58	MEAUX
61	FACHES THUMESNIL
63	BOULIAC
64	PEROLS
65	MAUREPAS
66	ISSY LES MOULINEAUX
67	MARSEILLE
68	TOMBLAINE
69	ARRAS
70	TOULOUSE
71	SIN LE NOBLE
80	GAP
81	NOGENT
82	PAU
83	MONTAUBAN
87	VAL D'EUROPE

88	BEAUVAIS
89	VILLETANEUSE
90	KREMLIN BICETRE
93	SARCELLES
99	ROISSY
101	DURY
102	SAINT OMER
103	SAINT QUENTIN FAYET
104	MONTIVILLIERS
105	CALAIS
106	OSNY
107	TAVERNY HP
108	TOURS NORD
110	CHAMBRAY
111	BLOIS VINEUIL
113	AUBIERE
114	CLERMONT FERRAND
118	WOIPPY
119	LAXOU
120	BESSONCOURT
121	MULHOUSE
123	BAR LE DUC
124	HIRSON
125	MONT ST MARTIN
126	LUXEUIL
127	MERS LES BAINS
128	LOBAU
129	NOYON
130	VIRY NOUREUIL
135	GIEN
136	MERU
137	NEUILLY Sur MARNE
138	SOISY
139	BIGANOS
140	CHASSENEUIL
141	CHATELLERAULT
142	COGNAC

143	POITIERS SUD
144	ST CYR
145	VILLENEUVE / BIAS
147	CHATEAUROUX
150	MACON
151	BRIVES CHARENSAC LE PUY
152	DOMERAT
155	VALENCE
156	CASTRES
157	CAVAILLON
159	GRASSE
160	MANOSQUE
163	SETE
178	MONTGERON
209	SOUPPES SUR LOING
224	AJACCIO
432	AVRILLE
707	FAREBERSVILLER
1802	LA CHARITE SUR LOIRE
1803	TONNERRE
1804	CLAMECY
1805	AVALLON
1806	COSNE SUR LOIRE
1807	CHATILLON
1808	GUEUGNON
1809	SENNECEY LE GRAND
1810	SEMUR EN AUXOIS
1811	SENS
	CENTRALE D'ACHAT AUCHAN

LISTE DRIVE

980	AMIENS-DURY
863	ANGOULEME
925	ANNECY-EPAGNY
882	ARRAS

874	AUBAGNE
870	AUBIERES
864	AVIGNON-MISTRAL 7
526	AVRILLE
949	BASSE GOULAIN
883	BEAUVAIS
534	BELFORT
970	BETHUNE
880	BEZIERS
873	BIGANOS
876	BLOIS
938	BORDEAUX LE LAC
958	BOULIAC
936	BOULOGNE
930	BRETIGNY
989	CALAIS
113	CALAIS BEAU MARAIS
527	CALUIRE
886	CAMBRAI
531	CASTRES
584	CERGY
890	CHAMBRAY
591	CHAPONOST-ST GENIS
862	CHASSENEUIL
888	CHATEAUROUX
532	CHERBOURG
896	COGNAC
867	DARDILLY
894	DIEPPE
898	DOUAI
924	ENGLOS
361	FACHES
447	FOURNES EN WEPPE
804	GAP
861	GRANDE SYNTHE
537	GRASSE
545	ILLKIRCH

538	LA SEYNE
117	LADOUX
875	LAXOU
979	LE HAVRE
948	LE MANS
952	LE PONTET
536	LE PUY-BRIVE CHARENSAC
912	LEERS
960	LOUVROIL
893	MACON
931	MANTES
987	MARSEILLE-ST LOUP
982	MARTIGUES
868	MAUREPAS
598	MEAUX
932	MELUN
933	MONT ST MARTIN
884	MONTAUBAN
981	MONTGERON
966	MONTIVILLIERS
869	NICE
877	NOGENT
972	NOYELLES
524	NOYON
351	ORANGE
878	OSNY
891	PAU
885	PERIGUEUX
881	PEROLS
953	PERPIGNAN
957	PETITE FORET
918	PLAISIR
939	POITIERS SUD
542	ROISSY
919	RONCQ
897	SCHWEIGHOUSE

956	SEMECOURT
543	SETE
116	SOCX
112	SOYAUX
871	ST CYR
887	ST HERBLAIN
533	ST JEAN DE LA RUELE
993	ST NAZAIRE-TRIGNAC
937	ST OMER
929	ST PRIEST
985	ST QUENTIN
978	STRASBOURG
540	TARBES
879	TAVERNY
889	TOMBLAINE
954	TOULOUSE
544	TOURS NORD
547	TRAPPES
872	VALENCE
895	VALENCIENNES
592	VAUX LE PENIL
935	VELIZY
866	VILLARS
977	VILLEBON
823	VILLENEUVE D'ASCQ
115	VIRY NOUREUIL

LISTE MAGASINS SUPERMARCHE

085		Auchan City Coignières
086		Les Halles Auchan Chelles
091		Auchan City Tourcoing
183		Les Halles Auchan Les Mureaux

184		Les Halles Auchan Meaux
203		Les Halles Auchan Bobigny
162		Auchan Mazamet
1071	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE AUNEAU
1087	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE AVRON
1134	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE JOUY EN JOSAS
1096	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LA QUEUE LES YVELINES
1095	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LE PERRY EN YVELINES
1123	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MAUREPAS
1122	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MONTFERMEIL
1288	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE NOISY LE GRAND
1098	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ORGERUS
1153	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PLAISIR
1079	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE RAMBOUILLET
1366	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SACLAY
1072	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST ARNOULT 2
1383	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE TRAPPES
1001	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ANTONY FONTAINE
1302	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ANTONY PASCAL
1368	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ATHIS MONS 2
1371	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE BRETIGNY
1076	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE BURES SUR YVETTE
1326	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE CHEVILLY LARUE

1344	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LEUVILLE S/ORGE
1119	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE L'HAY LES ROSES
1093	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MARCOUSSIS
1333	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MASSY
1103	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE NOISY LE SEC
1155	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ROMAINVILLE
1355	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST FARGEAU
1219	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST GERMAIN LES CORBEIL
1231	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE THOMERY
1091	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE CHARENTON
1083	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE CRETEIL
1382	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE IVRY SUR SEINE
1324	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LE PLESSIS TREVISE
1325	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LIMEIL BREVANNES
1321	OUEST	SIMPLY MARKET MAISONS ALFORT 1
1323	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MAISONS ALFORT 2
1226	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MONTREUIL SOUS BOIS
1101	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS DAUMESNIL
1106	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS REUILLY
1081	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST MAUR
1149	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SUCY EN BRIE
1135	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE VITRY S/ SEINE
1105	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE VOLTAIRE

1262	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ARNOUVILLE
1263	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE AUBERVILLIERS
1145	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE BOULOGNE
1178	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE EAUBONNE
1201	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE FRANCONVILLE
1322	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LA GARENNE COLOMBES
1246	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MAREIL MARLY
1144	OUEST	SIMPLY MARKET PARLY 2
1069	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS BATIGNOLLES
1359	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS GOUVION ST CYR
1249	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE RUEIL MALMAISON
1084	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SAINT GERMAIN EN LAYE
1281	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE VILLEPINTE
1061	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE BAGNEUX 2
1299	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE CHATILLON 2
1180	OUEST	SIMPLY MARKET MONTROUGE
1300	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MONTROUGE 2
1102	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS ALESIA
1107	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS BRUNE
1286	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS BUTTES CHAUMONT
1381	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS CANAL DE L'OURCQ
1361	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS LAGNY
1261	OUEST	SIMPLY MARKET PARIS MAINE

1088	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE PARIS TOLBIAC
1146	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SCEAUX BLAGIS
1116	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SCEAUX CHARAIRE
1223	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE BALLAN
1314	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ESVRES 2
1210	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE JARGEAU
1142	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE LA FERTE ST AUBIN
1245	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE MIREBEAU
1128	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE OLIVET
1140	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE TOURS RABELAIS
1067	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE SANITAS TOURS
1027	OUEST	SIMPLY MARKET ST AVERTIN
1127	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST JEAN DE BRAYE
1056	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST PIERRE DES CORPS
1139	OUEST	AUCHAN SUPERMARCHE ST SYMPHORIEN
1158	SUD	Caluire
1295	SUD	Lyon - Gerland
1380	SUD	Lyon Université
1329	SUD	Massieux
1332	SUD	Montceaux
1176	SUD	Tararare
1280	SUD	Tournus
1177	SUD	Villefranche Sur Saone

1063	SUD	Roanne
1034	SUD	Cournon Lac
1305	SUD	Cournon - Les Toulait
1064	SUD	Maringues
1118	SUD	Les Martres de Veyre
1086	SUD	Billom
1282	SUD	Voiron
1260	SUD	Grenoble - Foch
1170	SUD	Grenoble - Perrot
1169	SUD	Grenoble - Stalingrad
1339	SUD	Grenoble - Vigny Musset
1173	SUD	Lyon - Champvert
1357	SUD	Lyon - Félix Faure
1172	SUD	Tassin
1174	SUD	Sainte Foy
1175	SUD	Lyon - Etats-Unis
1159	SUD	Lyon - Garibaldi
1171	SUD	Lyon - La Duchère
1166	SUD	Apt
1340	SUD	Aubagne
1352	SUD	Le Pontet
1372	SUD	Marseille - Marius Jauffret
1301	SUD	Marseille - La Fourragère

1163	SUD	Marseille Les Caillols
1379	SUD	Marseille MAZARGUES
1317	SUD	Marseille - Saint Lazare
1349	SUD	Senas
1165	SUD	Tarascon
1164	SUD	Montpellier - Mas Drevon
1350	SUD	Montpellier - Malbosc
1389	SUD	Marseille Désirée Clary
1085	SUD	Brive
1255	SUD	Aurillac
1099	SUD	Terrasson
1066	SUD	La Bourboule
1054	SUD	Chamalieres
1078	SUD	Beaumont 1
1330	SUD	Beaumont 2
1035	SUD	Saint Jacques
1082	SUD	Côte Blatin
1112	SUD	Besse
1062	SUD	Cebazat
1089	SUD	Les Chanelles
1059	SUD	Bourges
1065	SUD	Gannat
1351	SUD	Artigues

1200	SUD	Caudéran
1057	SUD	Counord
1141	SUD	Grand Parc
1124	SUD	Talence - Gambetta
1137	SUD	Talence - Gallieni
1130	SUD	Bègles
1125	SUD	Benauges
1053	SUD	Blanquefort La Renney
1131	SUD	Merignac - Mondesir
1150	SUD	Merignac - Robinson
1126	SUD	Gradignan Laurenzanne
1253	SUD	Gradignan - Malartic
1345	SUD	La Brede
1358	SUD	Ponts Jumeaux
1051	SUD	Tournefeuille
1227	SUD	Carbonne
1048	SUD	Fonbeauzard
1331	SUD	Launaguet
1156	SUD	Saint Gaudens
1162	SUD	Millau
1363	SUD	Perpignan Mas Rous
1376	SUD	Lherm
1390	SUD	Charles De Fitte

1025	NORD EST	GG Les Halles (Strasbourg)
1041	NORD EST	Haguenau Château
1238	NORD EST	Illkirch
1024	NORD EST	Kléber (Strasbourg)
1006	NORD EST	Meinau (Strasbourg)
1005	NORD EST	Montagne Verte (Strasbourg)
1010	NORD EST	Porte de France (Strasbourg)
1045	NORD EST	Robertsau (Strasbourg)
1375	NORD EST	Schiltigheim
1002	NORD EST	Wissembourg
1015	NORD EST	Bd d'Anvers (Strasbourg)
1038	NORD EST	Colmar
1003	NORD EST	Cronembourg (Strasbourg)
1221	NORD EST	Ferrette
1009	NORD EST	GG Esplanade (Strasbourg)
1215	NORD EST	Ile napoleon (Mulhouse)
1031	NORD EST	Kientzheim (Strasbourg)
1019	NORD EST	Mutzig
1004	NORD EST	Neudorf (Strasbourg)
1028	NORD EST	Obernai
1240	NORD EST	Rosheim
1040	NORD EST	Saint Amarin
1328	NORD EST	Wintzenheim

1248	NORD EST	Argenteuil
1192	NORD EST	Chantilly
1154	NORD EST	Conflans St Honorine
1202	NORD EST	Eragny
1073	NORD EST	Houilles
1364	NORD EST	Liesse
1060	NORD EST	Louvres
1212	NORD EST	Meulan
1160	NORD EST	Sartrouville
1237	NORD EST	Triel sur Seine
1070	NORD EST	Verneuil 1
1152	NORD EST	Verneuil 2
1018	NORD EST	Brême d'Or
1251	NORD EST	Faulquemont
1292	NORD EST	Koenigshoffen (Strasbourg)
1017	NORD EST	Marlenheim
1046	NORD EST	Merlebach
1026	NORD EST	Plantières (Metz)
1039	NORD EST	Saint Jacques (Metz)
1032	NORD EST	Saverne
1033	NORD EST	Thionville
1042	NORD EST	Woippy (Metz)
1217	NORD EST	xxème Corps (Metz)

1184	NORD EST	Aulnoye Aymeries
1264	NORD EST	Autingues
1293	NORD EST	Avion
1267	NORD EST	Calais
1189	NORD EST	Fourmies
1297	NORD EST	Harnes
1365	NORD EST	Lens 2 (Grande Résidence)
1341	NORD EST	Lesquin
1190	NORD EST	Linselles
1318	NORD EST	Mouvaux
1342	NORD EST	Noyelles Les Vermelles
1343	NORD EST	Orchies
1185	NORD EST	Saint Saulve
1395	NORD EST	Valenciennes
1211	NORD EST	Bosc Roger en Roumois
1203	NORD EST	Ferrières en Bray
1272	NORD EST	Fleury sur Orne
1213	NORD EST	Gaillon
1229	NORD EST	Gisors
1397	NORD EST	Hérouville
1370	NORD EST	Le Havre
1346	NORD EST	Luneray
1208	NORD EST	Notre Dame de Gravenchon

1319	NORD EST	Rouen
1209	NORD EST	Val de Reuil
1196	NORD EST	Albert
1195	NORD EST	Amiens Rollin
1179	NORD EST	Arras
1257	NORD EST	Breuil le Vert
1194	NORD EST	Compiègne
1290	NORD EST	Corbie
1312	NORD EST	Formerie
1193	NORD EST	Montdidier
1335	NORD EST	Nesle
1277	NORD EST	Rue
1186	NORD EST	Saint Quentin Schumann
1320	NORD EST	Villers Bretonneux
4925	NORD EST	Haguenau Centre
4386	NORD EST	Ostwald
4222	NORD EST	Ensisheim
4486	NORD EST	Golbey
4487	NORD EST	Epinal
4835	NORD EST	Hayange
4926	NORD EST	Billy-Berclau
4923	NORD EST	Lens 1
4219	NORD EST	Canteleu

4936	NORD EST	Saint-Vigor
-------------	-----------------	--------------------

LISTE MAGASINS MYAUCHAN

MY AUCHAN S (4523)	Ménilmontant
MY AUCHAN S (4529)	Chevreau
MY AUCHAN S (4536)	Lille
MY AUCHAN S (4544)	Vaugirard
MY AUCHAN S (4546)	Grenelle
MY AUCHAN S (4879)	Fontenay-aux-roses
MY AUCHAN F (4414)	Constantinople
MY AUCHAN F (4896)	Réaumur
MY AUCHAN (4909)	Clichy
MY AUCHAN F (4814)	Levis
MY AUCHAN F (4895)	Curial
MY AUCHAN F (4878)	Metra